

L'écho de Vagnas

en Ardeche méridionale



Septembre 2023

Edito

Chères VAGNASSIENNES, Chers VAGNASSIENS,

La période estivale touche à sa fin. Les vacances, pour un grand nombre d'entre nous, sont terminées. Cet été a été particulièrement chaud, voire caniculaire, ce qui a fragilisé la végétation et fatigué la population, notamment les plus fragiles.

Cette rentrée marque la reprise des activités quotidiennes pour la majorité d'entre nous. J'espère que vous avez profité du temps ensoleillé et de ces moments de repos amplement mérités.

La rentrée scolaire des écoliers vagnassiens s'est déroulée, cette année, le lundi 4 septembre. Notre école a accueilli 9 nouveaux élèves. Souhaitons-leur la bienvenue.

Le temps est aussi venu de relancer les grands chantiers dans la commune. Les travaux sur la RD 579 ainsi que ceux du refoulement de PRADES ont repris, pour une durée de 2 à 3 mois, si l'automne et ses intempéries ne nous pénalisent pas trop. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ceux-ci.

Enfin, je vous en parle régulièrement et j'insiste encore. Évitez de jeter dans vos toilettes, lingettes et autres produits d'hygiène. Cela crée des nuisances au bon fonctionnement de nos deux stations d'épuration et surtout de graves désagréments à nos agents municipaux en charge de leur entretien. Ils méritent notre respect.

Je demande également aux personnes qui ont des haies débordantes sur la chaussée ou les trottoirs de bien vouloir procéder à leur élagage. Il en va de la sécurité des automobilistes et des piétons.

Pour terminer, je vous souhaite une très bonne lecture de ce numéro et une excellente rentrée à toutes et à tous.

Monique MULARONI

Maire de VAGNAS



L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant.

Agir contre l'expansion de cette plante est un **enjeu majeur de santé publique** qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois?

Sur ma propriété : **je l'arrache !**

Hors de ma propriété, sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**

Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale** la zone infestée soit sur l'Application mobile Signalement Ambrosie, soit par Mél : contact@signalement-ambrosie.fr soit par Téléphone au [0 972 376 888](tel:0972376888).



Le conseil municipal du 4 août 2023

30

Présents : Josiane BOUNIOL, Christine BUISSON, Michel FAILLA, Louise LACOSTE, Régine LAIGNEL, Hubert MARTIN, Monique MULARONI, Bernard SCHAECK.

Absents : Christine EYBALIN, Florent TRITTO, Jérôme ROUX qui a donné procuration à Michel FAILLA

Le procès-verbal ne suscite aucune question et est adopté à l'unanimité.

A la demande de Madame le Maire, le point sur la décision modificative N° 3 Budget primitif Commune et Assainissement est retiré de l'ordre du jour.

Demande de prêt.

Le Conseil Municipal est sollicité pour autoriser une demande de prêt bancaire relais destiné à permettre l'équilibre de la trésorerie de la commune dans les 12 prochains mois. Cette situation de la trésorerie est la conséquence d'une attribution moindre des subventions pour investissement par rapport à celles qui avaient été envisagées. Pour mémoire, en début d'année, il avait été demandé 543 851 € de subventions pour financer nos travaux au titre de :

- DETR(état) : 163 112 €
- Atout ruralité (département) : 213 346 €
- Bonus ruralité (région) : 128 221 €
- Fonds verts : 27 222 €
- FIPD : 11 950 €

Or, les dotations qui nous ont été allouées, sont considérablement réduites (264 517 €) :

- DETR : 42 012 € pour l'extension du réseau d'assainissement
- Atout ruralité : 133 332 €
- Bonus ruralité : 50 000 € (seule subvention régionale jusque 2026 du fait du nombre de demandes)
- Fonds verts : 27 222 €
- FIPD : 11 950 €

Pour y faire face, après avis du conseiller de la Direction des Finances du Département qui considère d'une part que notre capacité d'autofinancement est limitée et ne nous permet pas de solliciter un nouveau prêt pour investissement et d'autre part qu'il n'est pas prudent d'engager nos réserves actuelles de fonctionnement pour équilibrer ce déficit, Madame le Maire propose trois types d'action :

- Rechercher des économies dans le budget de fonctionnement pour préserver notre excédent de fonctionnement et donc retrouver une capacité d'autofinancement des investissements.
- Reporter des investissements prévus non immédiatement indispensables (par exemple, arrêt des études pour la réalisation de la salle polyvalente sachant qu'il est plus que probable que nous n'obtiendrons pas les subventions nécessaires et qu'il nous revient donc de le repenser)
- Enfin, établir un plan de trésorerie pour la fin de l'année 2023 et le début de l'année 2024 dans l'attente des remboursements de TVA (172 790 €) que nous percevrons l'année prochaine.

Dans le cadre de ce plan de trésorerie, un prêt relais est nécessaire pour un montant de 160 000 € au taux de 4,26 %. Une institution bancaire a accepté de nous accorder ce prêt. Madame le Maire demande l'autorisation d'engager cette demande de prêt. Le Conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

Révision des loyers

Conformément à la procédure habituelle, il y a lieu de réviser les loyers des biens communaux loués. On rappellera que 5 biens distincts sont loués actuellement : deux dans l'ancienne école de Brujas, deux au-dessus de l'école de Vagnas, et un au-dessus des locaux de la Mairie). Madame le Maire propose d'appliquer l'indice de référence des loyers du 4^{ème} trimestre 2022 (loi du 8 février 2008) ce qui entraîne une hausse de près de 3,50 %. Le Conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

Vente d'un terrain à un particulier. Délégation de signature.

Dans le cadre des opérations de lotissement des terrains de Terre Longue, un des terrains est vendu à une personne ayant un lien de parenté avec le Maire. Celle-ci propose de déléguer sa signature à Bernard SCHAECK pour conclure cette vente. Le Conseil approuve cette délégation de signature à l'unanimité des votants, Madame le Maire ne prenant pas part à la délibération.

Achat à la SCI GALAN d'une partie d'un terrain pour l'élargissement de la RD 579

L'achat de 294 m2 de terrain situé en face de l'Hôtel du Couvent permettra d'élargir la RD 579 et l'accès au Chemin des Vignes et de faciliter la circulation. Ce point fait partie des travaux d'aménagement de la traversée du village et le principe de cette acquisition avait été approuvé par le conseil depuis longtemps. Madame le Maire propose donc de finaliser cet achat au prix de 5€ le M2. Le Conseil approuve cette proposition à la majorité : 8 voix pour, 1 abstention (Régine LAIGNEL)

Le conseil municipal du 25 août 2023

Présents : Josiane BOUNIOL, Christine BUISSON, Christine EYBALIN, Michel FAILLA, Louise LACOSTE, Régine LAIGNEL, Hubert MARTIN, Monique MULARONI, Jérôme ROUX, Bernard SCHAECK, Florent TRITTO.

30

Le procès-verbal du conseil du 4 Août ne suscite aucune question et est adopté à l'unanimité.

Contrat d'apprentissage « support à l'action managériale » en alternance

Mme le Maire propose de créer un poste de contrat d'apprentissage « support à l'action managériale » en alternance de 2 ans à compter de janvier 2024. Il sera placé sous le tutorat de la secrétaire de mairie. Une délibération est nécessaire car on passe par le Centre de gestion des personnels. Après en avoir débattu, le Conseil approuve la proposition par 5 voix pour (Louise LACOSTE, Hubert MARTIN, Monique MULARONI, Jérôme ROUX, Bernard SCHAECK) ; 3 contre (Josiane BOUNIOL, Christine EYBALIN, Florent TRITTO) ; 3 abstentions (Christine BUISSON, Michel FAILLA, Régine LAIGNEL)

Acceptation de la sortie de trois communes du Syndicat Mixte des Eaux Gard-Ardèche (SMEGA)

Il s'agit de ratifier la sortie de ces communes (Le Garn, Issirac et Montclus) du SMEGA qui fait suite à la décision de l'Intercommunalité à laquelle elles appartiennent de gérer elle-même la distribution d'eau. Cette sortie n'impliquera aucun coût supplémentaire pour les communes restant adhérentes. Pour des raisons statutaires, la ratification de cette sortie doit être faite par chacune des communes restant adhérentes. Le Conseil ratifie la sortie de ces trois communes.

Convention tripartite avec la SAUR et le SMEGA pour la distribution d'eau à Brujas et Vagnas.

Elle a pour objet d'autoriser la pose d'une antenne pour le relèvement automatique des compteurs d'eau par le nouveau gestionnaire de distribution d'eau. Le Conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

Demande de subvention de l'école privée de Barjac pour classe de découverte.

L'école privée de Barjac sollicite une subvention pour contribuer aux frais de voyages scolaires de découverte de deux élèves de notre commune scolarisés dans cette école. Les frais estimés sont de 338 € pour l'un et de 149 € pour l'autre. Le Conseil estime qu'il n'y a pas lieu de donner une suite favorable alors que la commune est elle-même dans la difficulté de subventionner certaines activités de sa propre école.

Contribution au Fonds unique du logement (FUL).

Comme chaque année, le conseil départemental demande à la commune de contribuer, à hauteur de 0,40 centimes par habitant, au Fonds unique du logement qui sert à financer le logement social dans notre département. Le Conseil accepte cette demande à l'unanimité.

Modification des statuts de la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche

Le Conseil est appelé à approuver la modification des statuts de la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche. Il s'agit d'une simple mise à jour technique qui fait suite à des modifications règlementaires. Le Conseil approuve à la majorité : 10 pour ; 1 abstention (Florent TRITTO)

Validation du choix par la commission d'appel d'offres de l'entreprise LAUPIE pour les travaux de viabilisation des terrains sis à Terre Longue

L'entreprise LAUPIE a été retenue par la Commission d'appel d'offres pour les travaux de viabilisation des terrains de Terre Longue. A l'ouverture des plis, elle s'est avérée la mieux-disant financièrement et par ailleurs elle a donné satisfaction lors des travaux de la traversée du village. Le Conseil approuve ce choix à la majorité : 10 pour ; 1 contre (Christine EYBALIN, elle n'a pas approuvé le budget qui incluait ces travaux)

Questions diverses

Après un échange sur la procédure des questions diverses, Florent Tritto pose 2 questions.

1/ Il a le souvenir que l'emploi d'un stagiaire au secrétariat pendant l'été avait été discuté au Conseil de juin et qu'il avait eu le sentiment qu'il en était résulté qu'aucune embauche ne serait faite. Or tel n'a pas été le cas. Il critique le manque de clarté sur la décision d'embauche qui était prise avant même l'avis du Conseil. Christine Eybalin appuie cette remarque et critique la méthode employée pour les nominations qui lui semble volontairement confuse.

Mme le Maire accepte ces critiques mais précise qu'en ce qui concerne les embauches, pouvoir lui a été donné par le Conseil de procéder, dans le cadre du budget, aux embauches de personnel. Cela ne l'empêche pas de solliciter l'avis du Conseil sur tel ou tel cas mais elle n'est pas liée par cet avis.

2/ Il évoque la tenue d'une réunion du Conseil en juin, le jour de la fête de la musique, ce qui soulignait un manque de soutien aux associations qui s'y étaient investies. Mme le Maire répond qu'il y avait des points urgents à l'ordre du jour de ce Conseil qu'on ne pouvait reporter et que sa durée relativement courte n'a finalement pas obéré le bon déroulement de la Fête.

CET ÉTÉ A VAGNAS

Nous, vagnassiens, de souche ou d'adoption, adorons ces fêtes toutes simples où tout le monde se retrouve sur cette belle place Urbain Thevenon. Le mot simplicité résume à lui tout seul ce que nous dégageons, ce que nous sommes. Notre amitié, nous l'accordons simplement, sans rang social. Nous aimons à nous retrouver pour un repas, un événement, une fête de l'école, un loto....

30

Le 29 juillet : le REPAS de l'ACCA de Vagnas.



À la carte : salade composée – gardiane de taureau et son riz, fromage, glace le tout arrosé de notre petit vin qui n'a pas son pareil. Que dire de mieux ? Mais avant bien sûr, il y a eu les retrouvailles au bar où on aime blaguer sur tout et sur rien avec cette légèreté estivale qui nous caractérise. Toutes les personnes présentes, chasseurs ou pas, ont salué cette belle organisation simple et conviviale reflétant nos tempéraments. Au diable cette averse orageuse venue s'inviter en plein apéro !

Rien n'a découragé nos participants qui ont accueilli cette pluie comme un salut tout en s'abritant sous les tentes installées pour la circonstance. Notre président, Didier MARTIN, et son équipe ont pensé à tout et ont même monté le dernier chapiteau fraîchement acquis par la Mairie en remplacement de celui dérobé au tennis.



Mais, occultons cette mésaventure.

Les rires et les blagues, bref, la bonne humeur a continué à chaque table, chacun allant se servir auprès des bénévoles souriants. Toute la soirée a été riche en chamailleries, *oh boudiou* que cela nous a fait du bien ! Pour tout cela, nous remercions l'ACCA de Vagnas, son Président ainsi que les nombreux bénévoles de nous avoir autant gâtés tout au long de cette soirée. Merci aux cuistos qui nous ont régalié.

Le 27 août : L'UNION SACREE

Les ACCA de Vagnas et de Salavas se sont unies pour une entité nouvellement créée à savoir AICA (association intercommunale des chasseurs agréés) pour grand gibier. Cette association vient en réponse au projet d'édification d'une maison de la chasse dans une partie des bâtiments du tènement immobilier « Ferme de Rieusset » dont les communes respectives de Vagnas et Salavas en ont fait l'acquisition.

L'AICA fera son affaire des travaux de rénovation entièrement pris en charge par les 2 ACCA. Les lieux feront l'objet d'un bail emphytéotique en élaboration chez un juriste, et dont les bailleurs ne seront autre que les communes de Vagnas et Salavas.

Ce dimanche 27 août, les 2 ACCA ont souhaité inviter leurs chasseurs, familles et amis des deux communes afin de sceller d'une manière amicale cette association. Et c'est autour d'une Paella grandiose précédée du verre de l'amitié que tous ont pris part à cette projet ambitieux.

Bien évidemment cette association est supervisée par les deux communes et pour Vagnas par son président Mr CATALAN.



Les 2 ACCA ont voulu mettre à l'honneur les plus anciens chasseurs des deux communes en leur remettant des médailles bien méritées. Nous rappelons que la chasse est une force ancestrale dans notre région et que les chasseurs ont un grand respect de la nature et de la faune. La chasse est réglementée et contrôlée, contrairement aux idées reçues. Elle régule la population de gibier contribuant à maintenir un équilibre vital de la faune au sein de nos forêts et espaces naturels.

Nous souhaitons longue vie à cette union nourrie d'une amitié vieille de plus de quarante ans.

LOU PETANQUAIRE

30

Tous les vendredis de Juillet et août, le président de l'association des boulistes a invité tous les pétanqueurs à venir disputer quelques parties de boules en toute amitié. Ces rencontres couronnées de succès se sont tenues sur les terrains de boules près du tennis.

Une petite buvette et quelques victuailles ont complété à souhait ces belles soirées estivales. Merci au Président, Nathan Redarres, et à tous les membres de l'association pour leur aimable implication indispensable à la réussite de toute manifestation.

Nos chers élèves font leur rentrée !



C'est non sans émotion que nos chers bambins au nombre de 45 ont retrouvé le chemin de l'école en ce lundi 4 septembre 2023. Nous comptons cette année 24 élèves chez Mme Bled et 21 chez Mme Terme (dont 1 qui rentrera en janvier).

La rentrée a toujours eu un goût spécial pour toutes les générations confondues, le jour « J » on se pare de ses plus beaux habits, de cartables tout neufs les retrouvailles avec les anciens camarades et pour certains, la découverte de leur école dont c'est une première. **C'est aussi aujourd'hui qu'on étrenne les repas de la cantine élaborés à la cuisine centrale de Vallon pont d'Arc.**

Si les professeurs sont fin prêts, les employés municipaux et ceux de l'école ont œuvré pour que tout soit parfait et brille de mille feux, les classes, cour, fenêtres etc....

Madame Le Maire, les élus de la commission école et Karine ont accueilli familles et enfants, et salué particulièrement les nouveaux arrivants, pour ce grand jour.

Mais l'heure tourne et il est temps de regagner les classes Madame BLED invite ses élèves à se mettre en rang quant à Monsieur LAVALETTE, il accueille les siens directement dans sa classe et peut compter sur l'aide de notre Atsem Stéphanie, pour reconforter les petites âmes sensibles.. Mais rassurez vous dès le départ des parents, les petits foncent vers les jouets et oublient tout le reste même leurs petites larmes.

La cour de l'école se vide peu à peu laissant les parents échanger entre eux et les élus.

NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS ET UNE EXCELLENTE RENTREE A TOUS.



Les petites annonces

30

VIDE GRENIER

Le dimanche 24 septembre, l'association « Enfance et Avenir » organise un vide grenier sur les places de Vagnas.

Réservation des emplacements auprès de PERRINE, tel : 06 12 13 15 07

FITNESS

Tous les lundis soir, des séances de Fitness sont organisées à la Maison pour tous.

Pour tout renseignement et inscription, contacter Mme SCHLOSSER au 06 83 42 90 98

REPAS POUR ADULTES

Un service de portage de repas est mis en place sur la commune. Les repas sont confectionnés par la cuisine centrale de Vallon Pont d'Arc.

Les repas sont livrés à domicile du lundi au dimanche durant toute l'année.

Le tarif tout compris est de 8,50 €.

Pour tout renseignement et commande, contacter la mairie au 04 75 38 62 97.

Exemple de menu :

menu

lundi 4 septembre - samedi 9 septembre

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Melon jambon 5 8 13	Salade coleslaw 10	Cœur de palmier et maïs	Salade de tomates et olives noires 9 14	Pâté en croûte* 10	Crêpe au fromage 10 5 8	Champignons à la grecque
Potage de légumes	Potage de légumes	Potage de légumes	Potage de légumes	Potage de légumes	Potage de légumes	Potage de légumes
Cordon bleu* 5 8 13	Pâtes bolognaise végétarienne 5 8	Pilon de poulet rôti 2	Bombine Ardéchoise	Colombo de poisson 11 8	Navarin d'agneau	Suprême de pintade 6
Ratatouille	Yaourt 8	Riz blanc 5	Carottes/pommes de terre 8	Gratin de blettes 8	Semoule couscous 5	Tagliatelles 5
Fruit		Fruit	Compote de fruits	Gâteau au yaourt 10 6 5	Crème dessert caramel 6	Beignet abricot 5 10 6 1

COMPOSTEUR A PRIX REDUIT

le SICTOBA met à disposition un composteur en plastique d'un volume de 420 litres accompagné d'un bioseau et du guide du compostage, au prix de 30 €.

L'achat d'un composteur est possible pendant les heures d'ouverture :

SICTOBA - 665 Route de Berrias - 07460 Beaulieu

de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 du lundi au vendredi (fermeture à 16h30 le vendredi).

TRAVAUX SUR LES CANALISATIONS D'EAU

Des travaux importants sont actuellement en cours entre le Serre et le château d'eau. Ces travaux vont permettre le renouvellement d'une canalisation principale d'eau potable de la commune.

La conduite actuelle implantée pour une grande partie en propriété privée, entraîne des difficultés d'exploitation et d'entretien. La nouvelle canalisation sera posée sur un linéaire de près de 2 kilomètres et empruntera le chemin du Serre et la RD 255. Ces travaux permettront le raccordement des branchements particuliers le long de ce tracé ainsi que ceux des chemins contigus.

Le coût de la première tranche des travaux est de 900 000 € HT, pris en charge par l'état (25%) l'agence de l'eau (55%) et le Syndicat Mixte des Eaux Gard-Ardèche (20%).

Les travaux entraîneront la fermeture complète de la RD 255 pour une durée de 3 mois à partir du 9 octobre 2023. Une déviation par Brujas et Barjac sera installée durant cette période. Un accès restreint pour les riverains sera mis en place les jours ouvrés entre 8h et 18h.

Bibliothèque municipale

Notre bibliothèque municipale est ouverte au public le **MARDI** et le **VENDREDI** de 16h à 18h.

Entrée libre et gratuite – Plus de 600 livres à disposition des grands et des petits. Renouvellement de 150 ouvrages, prêtés par la bibliothèque départementale, deux fois par an. Nombreux prix littéraires en rayons. Une visite s'impose !

30

Travaux au Monastier

Au fil des années, le chevet de l'église n'était plus qu'un tas de gravats difficilement identifiable et surtout il était devenu dangereux. Deux blocs de maçonnerie de remplissage de ses murs s'étaient effondrés au cours des hivers précédents et un troisième menaçait de suivre le même chemin. Par chance, personne n'a été blessé alors que de nombreux randonneurs et promeneurs visitent le site. Il était devenu urgent d'intervenir.

La société Martin, dont le siège est situé à Brujas, a réalisé fin juillet un travail remarquable comme elle en a l'habitude. La base du chevet a été parfaitement restaurée et le remplissage totalement sécurisé. Dans le cadre du chantier, les claveaux, qui avaient été stockés au pied du chevet dans les années 1970 au moment des fouilles, ont été posés sur les fondations du chœur pour visualiser clairement son emprise. Ces travaux ont été très majoritairement financés par la municipalité, l'association des Amis du Musée médiéval (AMMV) y a participé à hauteur de ses moyens.

Par ailleurs, le mur de soutènement du chemin s'était partiellement effondré en novembre dernier et il devenait dangereux lui aussi. Il a été remonté avec soin dans le cadre du chantier et la restauration est quasi invisible. Cette opération a été entièrement financée par les AMMV.

Les bénévoles de l'association interviennent chaque mois, le dimanche matin aux environs du 15, pour assurer l'entretien du site. Chacun intervient à hauteur de ses compétences et de ses capacités physiques dans une ambiance toujours très sympathique et un apéro convivial clôture toujours la matinée. N'hésitez pas à venir les rejoindre dans ce magnifique endroit apaisant.

Avant



Après



Contrat d'apprentissage «support à l'action managériale» en alternance

La mairie de Vagnas (07150), commune de 600 habitants, propose, à compter de janvier 2024, un contrat d'apprentissage «support à l'action managériale» en BTS alternance.

Profil :

Dans le cadre de votre formation bac +2/3 type BTS administration et management, vous souhaitez apprendre et renforcer vos compétences au travers de nouvelles fonctions.

- Vous avez le sens de la rigueur et de la discrétion,
- Vous avez une bonne capacité d'adaptation, vous êtes réactif, flexible et polyvalent,
- Vous avez une bonne maîtrise des outils bureautiques, Word, Excel, Powerpoint,
- Vous avez une excellente communication écrite et orale.

Missions :

Intégré(e) au sein du secrétariat, vous serez formé(e) par la secrétaire de Mairie puis, sous sa supervision, vous l'assisterez dans les missions suivantes :

- L'accueil physique et téléphonique (identifier et orienter de manière pertinente les interlocuteurs),
- La gestion des fournitures et approvisionnements,
- L'urbanisme et l'administration du personnel,
- L'organisation des activités de madame le Maire et des adjoints,
- La réparation des conseils municipaux et délibérations,
- La gestion des plannings et des rendez-vous,
- La création et la mise à jour des dossiers administratifs dans les outils informatiques,
- La préparation et la gestion des mises à jour réglementaires.

Retour des candidatures avant le 30 septembre 2023

Veuillez préciser dans la lettre de motivation le rythme de l'alternance.

TENNIS CLUB DE VAGNAS « TC V »



C'est le vendredi 1^{er} septembre que s'est tenue l'assemblée Générale du tennis club présidée par Franck CHABAUD entouré des membres du bureau. Après avoir parcouru l'ensemble des activités de l'année écoulée, souligné quelques faits marquants, le président a énoncé les résultats du bilan ainsi que le détail du compte du résultat dont une copie a été remis à l'adjoint présent, condition sine qua non pour percevoir la subvention.

Ce bilan laisse apparaître une légère perte mais négligeable au vu de l'ensemble des activités et projets à venir.

A noter que le tennis club a mandaté un professeur au sein de notre école afin de dispenser 8 cours d'initiation d'une heure étalés sur plusieurs semaines. Le nombre de licenciés s'élève à 51 dont 32 adultes et 19 enfants.

Vous désirez les rejoindre ou inscrire vos enfants, **contactez Franck Chabaud au 06 43 15 00 53.**

Le tennis club de Vagnas est une vieille histoire, les présidents successifs ont toujours donné le meilleur afin que cette activité perdure en mémoire de ceux ou celles qui ont contribué à sa réalisation, et je pense tout particulièrement à Mme France FAURE. Merci à tous.